

DROIT & CONSEIL JURIDIQUE

L'importance du droit dans vos projets

Neomag inaugure une nouvelle rubrique, intitulée Droit & conseil juridique. Elle sera animée par 3 avocats spécialisés en droit immobilier et droit de la construction de l'étude DSM avocats à la cour. Interview et présentation avec M^e Mario Di Stefano.



M^e Vanessa Lomoro, M^e Mario Di Stefano et M^e Renaud Le Squeren - DSM Avocats à la Cour

Pouvez-vous vous présenter, ainsi que vos deux confrères ?

J'ai le plaisir d'animer cette rubrique avec M^e Vanessa Lomoro, Counsel et avocate à la cour, et M^e Renaud Le Squeren, associé et avocat à la cour. Quelques mots sur nous pour vous permettre de faire connaissance :

Experte en droit immobilier, M^e Vanessa Lomoro est Counsel et avocate à la cour au sein de DSM avocats à la cour. M^e Lomoro, qui a intégré l'étude en 2012, intervient principalement en matière de droit immobilier et conseille les professionnels du secteur dans tous types d'opérations (transactions, structuration, M&A). Elle accompagne également les clients de DSM en matière de contentieux notamment par rapport

à des litiges relatifs aux transactions immobilières et contentieux construction.

Associé chez DSM avocats à la cour, M^e Renaud Le Squeren bénéficie d'une expérience de plus de 15 ans en droit immobilier notamment sur les aspects de financement, structurations, fusions et acquisitions, contentieux, techniques et en droit de la construction. Il est également responsable du pôle Digital de notre étude et accompagne les entreprises dans leur transition numérique (RGPD, plateformes, e-commerce, blockchain etc.).

Fondateur de DSM avocats à la cour et responsable du département Droit Immobilier et Droit de la Construction de l'étude, j'ai près de 25 ans d'expérience en la matière. J'assiste nos clients dans tous types de ►

projets et transactions immobiliers, professionnels ou privés. Ainsi, j'interviens sur tout le cycle de vie d'un projet immobilier, dont la structuration et l'acquisition, l'urbanisme, l'obtention des autorisations, le financement, la réalisation et la vente par share deal ou asset deal. DSM accompagne régulièrement des fonds, investisseurs, promoteurs, banques, entreprises de construction, agences immobilières, architectes et ingénieurs. De même, je représente mes clients dans les litiges civils, commerciaux, administratifs et fiscaux.

NOUS ALLONS DONNER DES CLÉS DE COMPRÉHENSION ET DE RÉFÉRENCE POUR PERMETTRE AUX PROFESSIONNELS DE GARDER À L'ESPRIT CERTAINES PROBLÉMATIQUES QU'ILS PEUVENT RENCONTRER AU COURANT DE LEURS ACTIVITÉS

Quel est le but de cette rubrique ?

Nous allons aborder dans cette rubrique des thèmes juridiques d'une importance pratique pour les professionnels du secteur comme la VEFA (vente en l'état futur d'achèvement), le bail commercial, le compromis de vente, le bail emphytéotique et le droit de superficie, tout comme des questions de droit public liées à l'urbanisme, la protection de l'environnement, de la sécurité et de la santé, les contrats de construction et de sous-traitance, etc. Le droit immobilier est un domaine vaste et varié dont la complexité croissante et le développement constant du nombre de contentieux l'affectant conduisent les entreprises à nécessairement s'informer et se former. En matière d'immobilier, de construction et de promotion immobilière, le rôle de l'avocat est central tant ces domaines font appel à l'expertise de ce métier, tout en nécessitant une coordination interdisciplinaire avec les autres intervenants comme les architectes, ingénieurs et conseils spécialisés. Les développements et les

contrats en droit immobilier sont engageants sur le long terme. Qu'il s'agisse du contrat de bail commercial, des contrats de vente, de la VEFA, tous ces contrats peuvent être source d'insécurité juridique lorsqu'ils sont mal compris.

Nous allons donc donner des clés de compréhension et de référence pour permettre aux professionnels de garder à l'esprit certaines problématiques qu'ils peuvent rencontrer au courant de leurs activités. Cette rubrique sera donc pragmatique, pratique et orientée sur des problématiques juridiques concrètes et pertinentes.

Pour finir, pouvez-vous nous présenter votre étude ?

DSM avocats à la cour est une étude d'avocats indépendante basée à Luxembourg, couvrant un large éventail de domaines du droit, y compris le droit immobilier, les fusions et acquisitions, le droit fiscal, le contentieux, le digital, le droit bancaire et financier, etc., et cela dans les domaines du conseil et, on ne peut pas toujours l'éviter, du contentieux. Nous sommes une trentaine et notre département «Droit Immobilier et Droit de la Construction» compte sept avocats. Nous travaillons pour une clientèle nationale et internationale, et sommes les membres exclusifs des réseaux juridiques internationaux nous permettant d'assister nos clients dans le monde entier.

Nous sommes fiers de constater qu'outre la confiance que nos clients nous portent depuis près de 25 ans, DSM est reconnue par les guides de référence du marché juridique comme Chambers, Legal500 et LeadersLeague comme l'une des meilleures études d'avocats au Grand-Duché dans des domaines comme le droit immobilier, le droit commercial, le droit des sociétés et les fusions et acquisitions, le droit bancaire et financier, le droit des technologies, Internet et télécommunications, la protection des données, ainsi que le contentieux et les arbitrages. ●

Le mot de la fin : si vous avez des questions spécifiques ou que vous voulez voir un sujet précis traité dans cette rubrique, n'hésitez pas à nous faire un courriel à : publications@dsm.legal À bientôt!

